



Rapport d'activité 2021

Centre Communal d'Action Sociale de Beaucouzé

Les années se suivent et se ressemblent...ou pas !!

Depuis le début de ce mandat, les relations humaines ont été mises à mal avec l'arrivée dans notre vie du Covid 19. Nous avons dû repenser notre façon de communiquer, de travailler, de consommer...

Pour le CCAS, le challenge a été de taille afin de renforcer les liens sociaux fragilisés, de permettre à chacun de se réunir autour de moments forts et de retrouver chaleur et convivialité.

En poursuivant ses missions légales, le CCAS se tourne également vers l'animation sociale destinée à tous les publics, de la famille aux seniors. Ainsi, l'été 2021 aura vu naître la Couzette, guinguette éphémère, qui grâce à la participation d'associations de la commune, a réuni de nombreux habitants. Belle démonstration de vie collective !

Cette année encore, en répondant à la Conférence des Financeurs, nous avons pu proposer une offre diversifiée aux seniors, afin de lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement, et mettre en place les activités qui avaient été reportées en 2020. Nous avons enfin pu reprogrammer le repas à thème fin novembre permettant aux seniors de plus de 65 ans vivant seuls de se retrouver pour ce moment festif et très attendu.

Avec la livraison de nouveaux logements sociaux dans le quartier des Hauts du Couzé et des Promeniers, de nouveaux habitants sont arrivés dans notre commune. Bienvenue à vous !

La Solidarité reste encore et toujours un mot d'une valeur inestimable. Mais il ne suffit pas de le dire. Il faut le vivre, le penser et le mettre en pratique. A l'heure où la recherche de bénévoles bat son plein dans tous les domaines, il est essentiel d'en prendre conscience. Comme disait un grand Monsieur : « quand je pense à moi, je pense à toi » : tout est dit !!

Je tiens à remercier chaleureusement le personnel du CCAS, tous mes collègues élus, l'ensemble de nos partenaires associatifs, institutionnels et l'équipe de bénévoles qui quotidiennement se mobilisent pour garantir la réussite de nos projets.

Peggy MASSOL, Adjointe aux solidarités et Vice-Présidente du CCAS

Sommaire

Observatoire.....	3
Le CCAS de Beaucouzé, acteur incontournable de la solidarité de proximité.....	4
Soutenir les publics en situation de fragilité.....	6
Accompagner le vieillissement.....	10
Développer le lien social entre habitants.....	12
Accueillir et favoriser le vivre-ensemble.....	14
Cultiver la solidarité.....	16

La population



5402 habitants au 1^{er} janvier 2021 + 6% sur les 5 dernières années

19 % de la population a moins de 15 ans

27 % de la population a plus de 60 ans



27 % des foyers sont composés d'1 personne



36% des habitants de + de 65 ans vivent seuls



28 % des foyers sont des couples avec enfants



180 familles monoparentales soit **22%** des familles avec enfants

Indicateurs sociaux



174 demandeurs d'emploi de catégorie A

-12% par rapport à 2020



61 bénéficiaires du RSA (68 en 2020)

31 bénéficiaires sont accompagnés par une assistante sociale du département

Le CCAS, acteur incontournable de la solidarité de proximité

Le Conseil d'administration

Le Président du CCAS est le Maire de la commune. Un conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la bonne mise en place de la politique sociale décidée par la commune. Le conseil d'administration est composé de membres élus par le conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Les membres élus sont au nombre de 6, de même que les membres nommés.

Les membres nommés sont des personnes investies dans la commune dans différents champs d'action du développement social. On doit y retrouver des représentants :

- de l'Union Départementale des Associations Familiales
- des associations de retraités et de personnes âgées
- des associations de personnes handicapées
- des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Composition

• Membres élus

Yves COLLIOT, Maire et Président du CCAS
Peggy MASSOL, Vice-Présidente du CCAS
Xavier ANAÏS, Adjoint au Maire
Véronique GAUDICHET, Adjointe au Maire
Daniel ROUSSET-TAVEAU, Conseiller municipal
Sophie BURON, Conseillère municipale
Nelly DANDE, Conseillère Municipale

• Membres nommés

Annie DA SILVA, Aînés
Marie FERRON, Handicap
Alexandra VERGER, Familles
Nicole THULEAU, Insertion
Agnès BARBELIVIEN, Société Civile
David ANFRAIX, Société Civile

Ressources humaines du CCAS

Le CCAS est intégré à l'organisation de la commune de Beaucouzé.
3 agents sont mobilisés pour mener à bien ses missions.

3 AGENTS mobilisés au quotidien



1 responsable du CCAS
1 CESF
1 Chargée d'accueil social et logement

Missions

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal. C'est une personnalité morale de droit public. Il dispose d'un conseil d'administration et d'un budget qui lui sont propres.

Il anime une action générale de prévention et de développement social. Il a pour mission d'aider et d'accompagner les personnes fragiles : personnes âgées, handicapées, isolées, les enfants et familles en difficulté.

Deux missions principales lui sont confiées :

Les missions confiées par la loi :

- Participation à l'instruction de différents dossiers dits d'aide sociale légale
- Analyse des besoins sociaux de la population

Les missions confiées par la ville :

- Mise en place de la politique sociale développée par la municipalité. Elle s'articule autour de plusieurs axes :



- Soutenir les publics en situation de fragilité
- Accompagner le vieillissement
- Développer le lien social entre habitants
- Accueillir et favoriser le vivre-ensemble
- Cultiver la solidarité

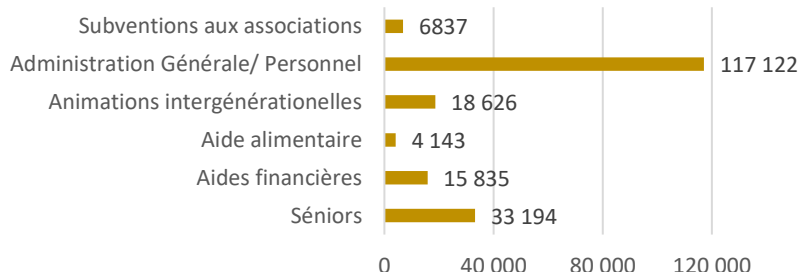
Budget annuel



5 327 € d'investissement

194 174 € de fonctionnement

Répartition des dépenses totales du CCAS



Une subvention communale de **170 000 €** soit 0.95% du budget total de la commune.

Partenaires

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec différents partenaires. Il accueille également les permanences d'accueil de certains d'entre eux.



Chiffres-clés du CCAS



2346 appels à l'accueil du CCAS



1640 visites



343 personnes accueillies pour leur demande de **logement social**



458 habitants rencontrés dans le cadre des **actions sociales et d'animation** (296 en 2020)



231 habitants ont bénéficié d'une **aide administrative, alimentaire et/ou financière**



88 habitants de + de 60 ont participé aux **animations dédiées aux seniors**



165 habitants ont participé aux **animations familiales et intergénérationnelles**

Proposer un accompagnement administratif

L'accompagnement est au cœur des missions du CCAS. Pour cela, la conseillère en économie sociale familiale propose un accompagnement pour tous les Beaucouzéens, confrontés à des difficultés d'ordre sociales et/ou professionnelles.

L'intervention qui est proposée a pour objectif de développer une méthode participative avec la personne pour la conduire à améliorer sa situation. Les fonctions de la CESF sont très variées et ses interventions diversifiées : accueil et orientation du public, gestion budgétaire, aides financières, maintien dans le logement, accès à la santé, aides administratives diverses...

291 entretiens réalisés (220 en 2020)

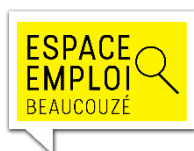


160 accompagnements administratifs
30 dossiers d'aide sociale légale
6 dossiers MDA
10 dossiers Fonds Solidarité Logement

Faciliter les parcours d'insertion

Le CCAS est l'interface entre les entreprises du territoire et les chercheurs d'emploi de la commune. La transmission des offres se fait via les outils numériques. Le CCAS envoie régulièrement par mail à l'aide d'un flash emploi toutes les offres reçues de la part des entreprises. Une page Facebook permet aussi de relayer ces offres sur les réseaux sociaux.

Parallèlement le CCAS peut accompagner les demandeurs dans la réalisation de leur CV.



26 flashs emploi envoyés

186 publications Facebook

5 accompagnements au CV

Apporter une aide alimentaire

Cette aide permet de gérer l'urgence et de lutter contre la précarité alimentaire. C'est un dispositif attribué aux plus démunis.

L'adhésion des bénéficiaires est réalisée suite à une étude budgétaire avec le foyer et est valable pour une période de 6 mois, renouvelable. Elle est souvent la première démarche d'inclusion sociale permettant un accompagnement vers l'insertion et l'autonomie.

Elle a lieu un vendredi tous les 15 jours. Ce dispositif est organisé et géré par le CCAS avec l'aide d'une équipe de bénévoles. La distribution alimentaire sur notre commune se présente sous forme de paniers, préalablement préparés par nos bénévoles. Les denrées alimentaires proviennent de la Banque Alimentaire de Maine et Loire (Angers) ; en contrepartie le CCAS verse mensuellement une participation financière à hauteur de 0.16 € par kg récoltés.

Le CCAS organise le transport des marchandises entre Angers et Beaucouzé via la société ROUSSEAU avec l'aide de 2 bénévoles.

La participation du bénéficiaire s'élève à 1€ par personne et par colis, gratuité pour les enfants de moins de 12 mois.



24 jours de distribution

36 foyers bénéficiaires, soit **113** personnes

16 entrées / **18** sorties

30 bénévoles



11 bénévoles mobilisés pour chaque distribution
40h de bénévolat par jour de distribution
349 paniers préparés dans l'année



1 jardin solidaire

Un groupe de 9 bénévoles cultive une parcelle au sein de l'amicale des jardiniers. Les récoltes sont importantes et variées. Elles permettent de compléter les paniers de la distribution alimentaire souvent pauvres en fruits et légumes.

Apporter un soutien aux foyers fragilisés

→ Les aides règlementaires

Le CCAS soutient financièrement les habitants à travers différentes aides encadrées dans le règlement d'attribution des aides facultatives.



Activité sportive

26 jeunes

3 seniors

1 841 € d'aides



Apprentissage de la nage

13 enfants

932 € d'aides



Accès à la piscine

38 habitants

225 tickets

225 € d'aides



Départ en vacances

7 familles

25 vacanciers

1 284 € d'aides



Séjours collectifs

13 jeunes

9 seniors

1 174 € d'aides



Cartes cadeaux Noël

23 familles

87 habitants

3 568 € d'aides



Secours d'urgence

11 familles

55 bons distribués

550 € d'aides



Places de spectacle



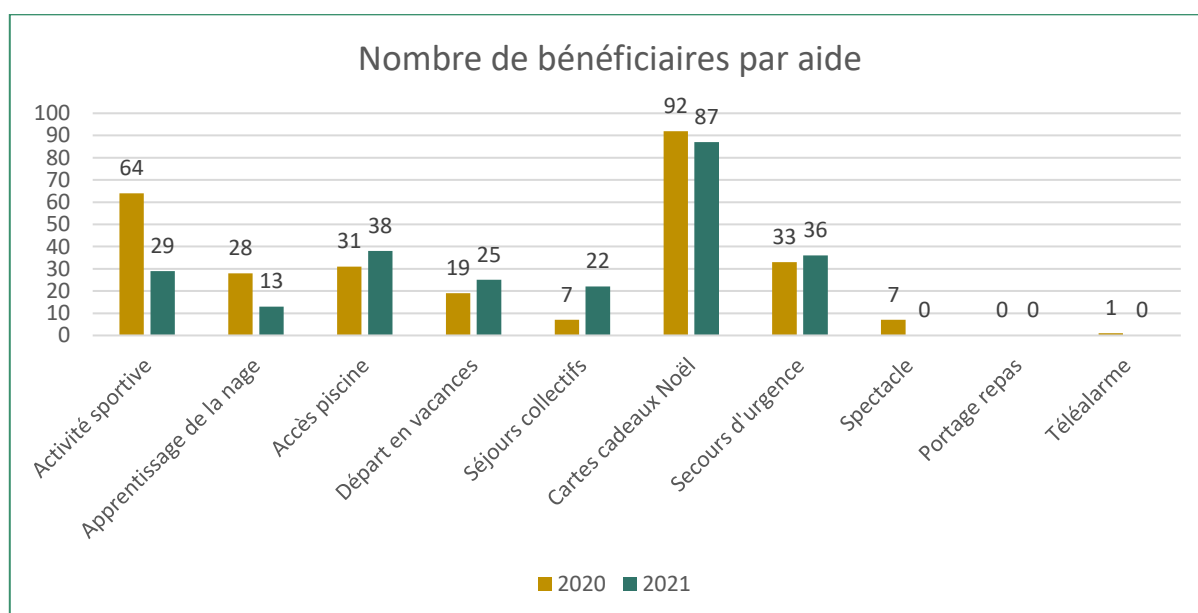
Aide au portage des repas



Installation téléalarme

0

Un total de **9 574 €** d'aide (13 468 € en 2020)



→ Les aides attribuées en commission

Le CCAS étudie également des demandes d'aides financières individuelles lors de ses commissions permanentes. Il s'agit d'aides qui ne figurent pas dans le règlement d'attribution des aides facultatives. Les demandes d'aides sont instruites et présentées par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS. Les membres élus de la commission permanente analyse les dossiers et valident les attributions.

26 dossiers instruits (14 en 2020)

25 accords
1 refus
25 dons
1 aide remboursable

7020 € accordés (4774€ en 2020)



3 932€ pour la mobilité (Permis, carte bus, frais auto)



1 229€ pour le logement (Energie, loyer, équipement)



641€ pour des factures de cantine



367 € pour des frais de santé

Soutenir les parcours de vie à domicile

→ Les aides administratives et financières

Le CCAS accompagne les seniors afin de faciliter leur vie quotidienne au domicile. Différents dispositifs sont mis en place. Le CCAS accueille et oriente les seniors dans leurs besoins d'accompagnement administratifs et financier.

Plusieurs aides facultatives sont proposées : une aide financière pour un abonnement à la téléassistance et une aide financière pour la prise en charge de portage de repas à domicile. Cependant, en 2021, ces deux aides n'ont pas été sollicitées.

→ La veille sociale

En avril 2021, le CCAS a lancé une grande campagne de visite à domicile auprès de tous les seniors de 65 ans et plus vivants seuls. Les élus du conseil d'administration et du conseil municipal ont été mobilisés. Ces visites permettent de créer du lien avec l'ensemble des personnes âgées isolées et de veiller à leur bien-être et à la prise en charge de leurs besoins.



159 personnes visitées

20 élus mobilisés

→ Les logements adaptés

Différents bailleurs sociaux proposent des logements adaptés aux personnes âgées et/ou en perte de mobilité. La commune veille au développement de ce type de logement. Une réflexion est en cours pour augmenter l'offre de logements pour les seniors.

66 logements sociaux adaptés pour les seniors

63 en centre-ville proposés par Maine et Loire Habitat (27 pavillons et 36 appartements)

3 sur les Hauts du Couzé proposés par Podeliha et Soclova

→ Les actions pour lutter contre la perte d'autonomie

En partenariat avec la Mission Jeunesse Aînés, Familles Rurales et le Conseil des Sages, le CCAS est porteur de 4 actions financées dans le cadre de la Conférence des Financeurs.



Numérique

18 participants



Bien-être

9 participants



Code de la route

22 participants



Théâtre

17 participants

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

→ Le transport solidaire

Le service de transport solidaire permet aux seniors de maintenir leurs déplacements pour des rendez-vous médicaux, des courses, des visites amicales, ... Les chauffeurs bénévoles sont très actifs. Ils ont noué des liens avec certains usagers qui utilisent très régulièrement les services du transport solidaire et trouvent auprès d'eux une écoute chaleureuse et un accompagnement rassurant. Ce service est également un soulagement pour les aidants (familles, amis, voisins...).

Ce service a été marqué en 2021 par la vaccination puisqu'il a été proposé à tous les seniors de la commune pour se rendre au centre de vaccination des Greniers Saint-Jean.



1137 Km parcourus (735 en 2020)

29 personnes bénéficiant du service (7 en 2020)

10 bénévoles

128 transports réalisés dont ¼ pour la vaccination

→ Les animations

Le CCAS propose différentes animations pour les seniors.

Des repas à thèmes sont organisés habituellement deux fois par an à la MCL, à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, vivants seules. Ces repas sont co-organisés avec la Mission Jeunesse Aînés et les services de la ville.

Le CCAS participe à la semaine bleue et propose chaque année un spectacle toujours très apprécié.

Enfin, le CCAS propose chaque été une sortie à la mer. Cette sortie est intergénérationnelle et beaucoup de seniors en profite. C'est pour eux l'occasion de profiter d'une journée de vacances à un moment de l'année où les animations sont peu nombreuses sur la commune.



1 repas musical

33 seniors



1 spectacle

«Les Banquettes arrières»

72 seniors



1 sortie à la mer

17 seniors



Développer le lien social entre habitants

Créer des temps forts d'animation et de cohésion

Une commission « animation » composée de 6 administrateurs travaille au développement de projets d'animations.

→ La Couzette, guinguette éphémère au bord du Couzé

Après une année difficile avec la Covid-19, le besoin de se retrouver et d'échanger était très fort en 2021. Le CCAS a souhaité créer un projet collectif où tous les acteurs de la commune, que ce soient les habitants, les associations, les commerces, les services municipaux puissent trouver une place.

C'est de ces envies qu'est né le projet de guinguette éphémère dans le parc du Prieuré : La Couzette.

La Couzette était animée les mercredis après-midi par le CCAS, les jeudis par la Mission Jeunesse Aînés et elle était mise à disposition des associations les vendredis et samedis.



22 jours d'ouverture sur l'été

6 mercredis en famille proposés par le CCAS - **302** participants

2 soirées d'inauguration et de clôture organisées par le CCAS

10 soirées apéro-concerts avec la MJA

4 soirées proposées par des associations de la commune



→ Facteur Chance, un jeu-spectacle pour créer du lien

En pleine période de distanciation sociale et de restriction de déplacement en raison de la crise sanitaire, le CCAS a fait appel à la compagnie DBK pour proposer un spectacle participatif. Il s'agissait d'un voyage imaginaire d'1 mois de plus de 10 000 km raconté sous forme de carte postale à un voisin. Le CCAS avait choisi de cibler des personnes isolées pour recevoir les cartes postales.



40 participants voyageurs

40 participants spectateurs

320 cartes envoyées

1 rencontre à la fin du voyage



→ Les animations familiales et intergénérationnelles

Le CCAS souhaite proposer à chaque vacances scolaires des animations à vivre en famille, entre amis ou en solo. 2021 ayant été marqué par de nombreuses restrictions, certaines animations n'ont pas pu avoir lieu, comme l'après-midi jeux de société.



**Livre de recettes
en cours**

17 recettes
récoltées



Sorties en famille

57 pers. pour la
sortie au Puy du fou

36 pers. pour la
sortie à la mer



**Atelier floral
d'Halloween**

49 participants

29 enfants
11 parents
5 grands-parents
4 aînés seuls



**Concours de
lettres au Père-
Noël**

21 participants

6 lutins



Accompagner le parcours résidentiel des locataires

Le CCAS accueille, enregistre et met à jour les demandes de logements sociaux sur le fichier départemental des demandeurs de logement par le biais de l'application IMHOWEB. Il propose des candidats respectant les critères et prépare les commissions d'attribution en partenariat avec les bailleurs sociaux. Les sollicitations au service logement sont toujours plus importante d'année en année.

→ La demande



3693 demandes sur Beaucouzé

388 demandeurs en choix 1

806 appels téléphoniques

343 visites au CCAS pour le logement

→ Le parc social

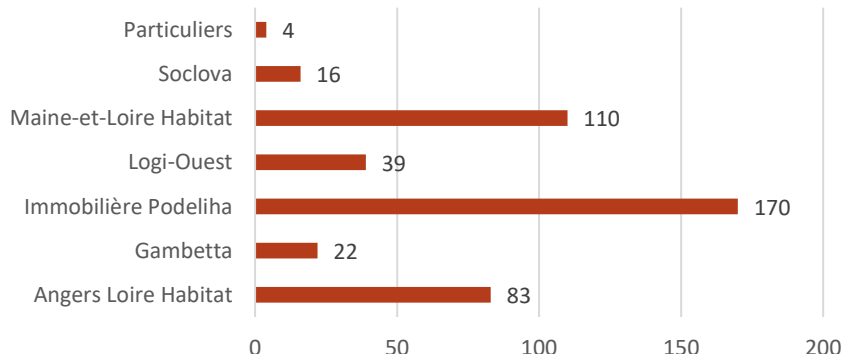


444 logements sociaux

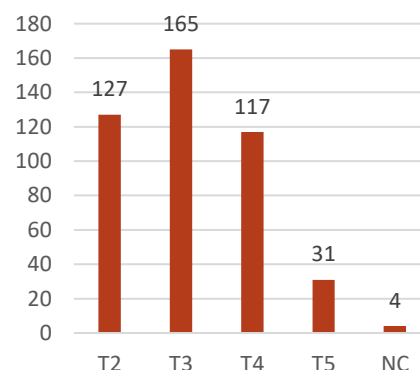
36 logements neufs livrés en 2021

151 pavillons dont 87 T4 – T5

Répartition des logements par bailleur social



Répartition par type



→ Les attributions

La Commission Logement est composée de 3 élus : Mme Peggy MASSOL, Mme Nicole THULEAU, Mme Marie FERRON. Elle se réunit lorsque des logements se libèrent afin de procéder aux sélections des candidats proposés aux bailleurs sociaux. Les dossiers sont présentés ensuite en commission d'attribution, décisionnaire du processus d'attribution.

80 attributions



36 logements neufs attribués (Le Bosquet et l'extension de l'Hermitage, Le Verger)

37% des nouveaux locataires sont des familles monoparentales

26% sont des retraités

59% sont des personnes en emploi

Proposer une domiciliation

.....

Le CCAS propose aux habitants qui n'ont pas de domicile stable d'être domiciliés à l'adresse du CCAS. La domiciliation permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. Ce dispositif permet également d'accéder à des droits et prestations.



26 personnes domiciliées

12 premières demandes

485 courriers remis

Offrir un accueil temporaire

.....

Depuis janvier 2014, le CCAS met à disposition un logement temporaire pour des femmes qui ont subi des violences conjugales. Ce logement accueille une personne qui bénéficie d'un accompagnement global par la conseillère dans un objectif d'insertion sociale.



1 personne accueillie

8 mois d'occupation

9 visites à domicile

Proposer des espaces d'engagements bénévoles

Le CCAS ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement de nombreux bénévoles qui contribuent au quotidien à la faisabilité de trois dispositifs : le transport solidaire, la distribution alimentaire, le jardin solidaire.



Jardin solidaire

9 bénévoles

Soit **510h** de bénévolat sur l'année



Distribution alimentaire

30 bénévoles

40h de bénévolat par distribution
Soit **960h** sur l'année



Transport solidaire

10 bénévoles

Soit **130h** de bénévolat sur l'année

Soutenir la vie associative

Le CCAS fait le choix chaque année de soutenir financièrement les actions de différentes associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité, qu'elles soient ou non de Beaucouzé.



6837 € versés aux associations

13 associations financées

Relayer des campagnes

En 2021, le CCAS a relayé plusieurs campagnes. Tout d'abord comme chaque année, les collectes de la Banque Alimentaire sont relayées pour encourager les Beaucouzéens à participer à cette action solidaire au sein de leur supermarché local.

2021 ayant été marquée par la crise sanitaire et sociale, un mouvement solidaire d'ampleur nationale a vu le jour : « Les boîtes Solidaires ». A l'époque des fêtes de fin d'année, les habitants sont invités à constituer des boîtes cadeaux. Le CCAS et l'association COAMM se sont mobilisés pour recueillir les boîtes solidaires.





CCAS de Beaucouzé
3 rue du Bourg de Paille - 49 070 Beaucouzé
Tél : 02 41 48 18 59
Email : social@beaucouze.fr